

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 13 MAI 2008

1^{ER} comité de pilotage du réseau Cheval et différences en Limousin.

étaient présents:

pour la DRDJS: M. B. DAOUDA représentant M Daniel ARRANZ
POUR LE CONSEIL REGIONAL DU LIMOUSIN : Mme Anne Cécile PASTEAU
pour le CRE: Emmanuel QUITTET, Carole RAYMONDIE
pour le CDE de la HAUTE VIENNE : Jean Paul TOUCHARD

représentants centres équestres:

Nathalie DEJOUHANNET (Centre équestre du Muret, 87)
Isabelle TREDEZ (Domaine équestre du Treuil, 87)

représentants associations:

ACH'VAL: Dominique MARTINEZ, J-M MARTINEZ, Magali OUACIF (Ambazac, 87)
IME D EYJAUX : L GALLIOT
APF : Julie ABBADIE (Limoges)
ALEFPA SESSAD SSAD : Dominique GUINOT

étaient excusés:

Dr J-Pierre DUPONT (**CONSEIL GENERAL de la CORREZE**)
Mr LOZACH et J L LEGER (**CONSEIL GENERAL de la CREUSE**)
M-Françoise PERROL-DUMONT (**CONSEIL GENERAL de la HTE-VIENNE**)
Françoise LEROY (**USSEL Equitation**)
M Joël RATIER (**CONSEIL REGIONAL**)
M Laszlo HORVATH (**DDJS 19**)
Nathalie DEJOUHANNET (**Muret**)
Elisabeth BURBAN (**SOS Equi-Passion**)
Lorraine DOIRISSE (**Ecuries du Villard**)
Françoise BEZIAT (**Fondation CHIRAC**)
Clothilde GUILLON (**URIOPSS Limousin**)

Emmanuel QUITTET ouvre la séance en remerciant chacun de sa présence.
Après un rapide tour de table où chacun se présenta, il rappelle à tous le but de cette réunion.

Ayant pris connaissance de l'expérience menée par le C.R.E. Poitou Charentes, le Comité Régional d'Equitation du Limousin souhaite s'inspirer de cet exemple pour créer un réseau « Cheval et différences » dans notre région en l'adaptant aux réalités de notre territoire.

La mise en place du réseau se fera selon différentes étapes:

1) L'inventaire des structures volontaires pour adhérer au réseau

Un courrier sera très prochainement diffusé aux établissements équestres affiliés afin de leur faire connaître nos projets et de faire appel à leur candidature pour intégrer le réseau. Ce courrier paraîtra également dans le journal mensuel d'information « l' INFO C.R.E » et sera accompagné d'un questionnaire visant à établir :

- a) Pour ceux qui accueillent des publics handicapés ou en difficultés : leur offre, les problèmes auxquelles ils sont confrontés, leurs besoins
- b) Pour ceux qui n'en accueillent pas : les raisons pour lesquelles ils n'ont pas développé cette activité
- c) Pour tous : ce qu'ils attendent de la mise en place de ce réseau

2) La constitution d'une équipe de volontaires à double compétence (cheval et médico-social) pour effectuer les visites de ces établissements et les répertorier dans un annuaire.

Magali Ouacif va suivre l'équipe de Poitou-Charentes lors de ses visites aux établissements déjà référencés ou souhaitant l'être , afin de s'en inspirer pour mettre en place celles qui seront effectuées en Limousin

Toute personne ayant des compétences équestres et/ou socio-médico -éducatives qui souhaiterait s'investir dans cette équipe peut le faire en contactant Magali OUACIF au : 05 55 71 94 41 ou magali.ouacif@orange.fr

3) **La parution d'un annuaire recensant les établissements intégrés au réseau**

Emmanuel Quittet souhaite, dans un soucis de qualité, que le préalable pour intégrer ce réseau soit, outre l'affiliation à la Fédération Française d'Equitation, l'obtention du « Label équestre Limousin ».

Si il apparaît évident à tous l'obligation d'être affilié à la Fédération Française d'Equitation pour faire partie du réseau, Isabelle Tredez soulève le problème des petites structures qui, pour des raisons financières, ne peuvent mettre en œuvre les travaux nécessaires à l'obtention de ce label mais qui pourtant proposent déjà des activités de qualité en direction des publics handicapés ou en difficulté. Jean Marie Martinez dit qu'il est important de séparer du label limousin le référencement au réseau cheval et différences, même si on l'insère dans la même brochure.

Magali Ouacif rappelle que le recensement dans le réseau n'est pas une labellisation mais un «état des lieux» de la structure, ouvert à tous les volontaires affiliés.

Après discussion, il est convenu que les structures volontaires figureraient dans l'annuaire, après visite, dans une page spéciale « autres établissements proposant des activités aux publics handicapés ou en difficulté» (de la même façon que les établissements non labellisés figurent aujourd'hui dans la brochure « Equitations en Limousin »), avec une fiche de critères semblable à celle utilisée dans l'annuaire du réseau Poitou-charentes.

Concernant la brochure, le comité de pilotage opte unanimement pour l'intégration de cette brochure dans la brochure générale « Equitations en Limousin », celle-ci devant être rééditée pour le salon du Cheval de 2009. Différentes raisons ont justifié ce choix :

- volonté de ne pas mettre ce public « à part » mais au contraire de l'intégrer aux autres publics
- désir de rester en phase avec la notion de développement durable en ne multipliant pas les parutions
- soucis d'économie (coût d'une seule brochure).

Dans un deuxième temps, le comité de pilotage veillera à :

1) **La maintenance et le développement du réseau :**

visites annuelles de renouvellement, étude des nouvelles demandes...

2) **Son animation :**

Des formations seront mises en place dès l'automne 2008.

Dominique Guinot souligne qu'il est important dès le début de réfléchir à long terme sur la formation et sur les coûts qu'elle nécessitera.

Des appuis techniques seront apportés aux établissements *recensés*, notamment en ce qui concerne l'équipement en matériels adaptés, l'aide à la remonte et l'organisation de journées thématiques ou sportives.

Le Comité Régional d'Equitation du Limousin interviendra auprès des instances régionales afin d'obtenir des aides financières pour soutenir les différents projets.

3) **Sa promotion :**

Le comité de pilotage aura pour mission de faire connaître le réseau y compris au monde médico-social et d'organiser des journées à thème.

Notre attachée de presse soutiendra ces différentes actions par différents communiqués de presse en direction des médias locaux, régionaux, voire nationaux en fonction de la nature de l'évènement.

La séance est levée à 16H30, après avoir convenu de se revoir à la fin du mois d'Octobre.